

Décision

Générale

colonial

Décision n° 649 mettant une certaine somme a la disposition des commandants de cercle» a l occasion de la commémoration de la fin des hostilés en Allemagne.e

n° 649

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
10 mai 1946

Numéro JO
n° 5 du 31/05/1946

Date du numéro
31 mai 1946

TEXTE INTÉGRAL

Les sommes indiquées ci-dessous ont été mises à la disposition des commandants de cercles pour couvrir les frais de manifestations organisées à l'occasion de la commémoration de la fin des hostilités en Allemagne : Commandant de cercle de Djibouti : 5.000 francs ; Commandant de cercle de Tadjourah : 3.000 francs (dont 1.000 francs pour obock: Commandant de cercle de Dikhil : 2.000 francs : Commandant de cercle d'Ali Sabieh : 2.000 francs: Leur emploi sera justifié par un relevé des dépenses effectuées appuyé des documents justificatifs.